

Comment réussir un mémoire ?

(extraits de l'ouvrage du même nom)

Voir la Bibliographie de JPF

SOMMAIRE (de l'ouvrage complet)

Introduction	9
1. Qu'est ce qu'un mémoire ?	11
2. Pourquoi faire un mémoire ?	13
3. Comment choisir un sujet de mémoire ?	15
4. Comment tester la pertinence d'un sujet ?	19
5. Recherche, méthodes, techniques	25
6. Les étapes de la réalisation d'un mémoire	31
7. Une technique de travail : le " Classeur "	35
8. Combien de pages ?	43
9. Combien de temps ?	45
10. La connaissance des langues	47
11. Travail individuel ou travail de groupe ?	49
12. Le directeur du mémoire	53
13. À quoi servent les livres ?	57
14. La recherche bibliographique	59
15. Le plan	65
16. À qui s'adresse le mémoire ?	67
17. Une aventure de Jules	69
18. Suggestions pour l'écriture	75
19. Pourquoi et comment faire des citations ?	81
20. L'utilisation des notes	85
21. L'élaboration de la bibliographie	89
22. La mise au point du manuscrit	91
23. Indications pour la diffusion du mémoire	97
Conclusion	99
Table des matières	101

INTRODUCTION

*Seize pages, vous êtes pamphlétaire :
faites en seize cents,
vous êtes présenté au roi.
P.L. Courier*

1. Vous êtes des centaines, vous êtes des milliers, chaque année. La fin de vos études approche et vous allez entreprendre la rédaction d'un mémoire. Vous avez des idées, vos connaissances sont copieuses. Mais, pratiquement, comment organiser cette tâche. Votre plume hésite ? Vous êtes aussi des centaines appelés à diriger un mémoire. C'est toujours une aventure : curiosité, invention, mais aussi multiples problèmes techniques. Des questions vous sont posées. Comment faire des citations ? Comment établir une bibliographie ?

Vous êtes encore des centaines à devoir rédiger un rapport d'envergure dans le cadre de votre activité professionnelle. Et le temps presse. Ce petit livre vous propose quelques réflexions et des techniques pour toutes les étapes de la tâche qui vous attend. Je suggère, à vous de choisir.

2. Celles et ceux qui parviennent au terme de leurs études sont généralement placés devant l'exigence de réaliser un mémoire, clé d'obtention du diplôme. Positivement, si vous vous trouvez dans cette situation, c'est une période privilégiée au cours de laquelle vous pourrez vous attacher à définir et à analyser un problème de manière approfondie et relativement autonome. Pour l'essentiel, cette partie de vos études vous appartient, vous devez l'organiser ; à vous l'autonomie, à vous aussi les risques.

3. Beaucoup abordent cette étape de manière très détendue. La vie et les études les ont comblés, ils disposent de temps et de ressources convenables, ils sont entourés de conseils. Plus, ils ont pu bénéficier d'un enseignement explicite sur les modalités de réalisation d'un mémoire. Ce livre n'est pas écrit pour eux, ou si peu...

4. D'autres sont inquiets. Ils s'interrogent aussi bien sur la manière de choisir un sujet que sur les modalités d'organisation d'un tel travail,... et, comment écrire ? Leur temps est compté ; ils doivent réaliser leur mémoire parallèlement à la gestion de multiples responsabilités professionnelles ou privées. Je sais qu'ils sont relativement nombreux ; c'est surtout à leur intention que j'ai construit ce petit ouvrage qui veut être un recueil d'informations et de suggestions, plutôt qu'un guide à prétention normative.

5. Précisons d'emblée ce que ce livre n'est pas, nous éviterons ainsi quelques malentendus. Il ne vous apprendra pas ce qu'est la recherche scientifique, ni ne vous proposera une discussion théorique et critique sur la signification des études ou des procédés pédagogiques qui conduisent à une meilleure maîtrise des savoirs et du savoir-faire nécessaires pour votre activité professionnelle. Il y a des cours pour ça. Ce livre ne vous dira rien sur le contenu concret et spécifique de votre propre mémoire ; en quelque sorte, c'est votre affaire, celle de vos professeurs, de vos amis, de vos collègues, de votre milieu d'études. Il ne vous permettra pas de résoudre les problèmes particuliers au champ d'investigation que vous avez choisi, à l'institution de formation dans laquelle vous êtes inscrit, encore moins ce qui relève de votre propre personnalité.

6. Ce sont donc surtout des indications à caractère technique qui remplissent ces pages. Vous observez que les chapitres concernant les notes ou les citations sont aussi longs que celui (bien plus significatif) qui traite des modalités de choix du sujet. Le genre choisi ne permet pas d'attribuer à chaque dimension la place réelle qu'elle occupe dans la réalisation du mémoire.

7. En outre, je n'oublie pas les différences qui existent entre les institutions de formation. Celles-ci excellent à se comparer sur la base de leurs exigences. En fait, chaque discipline, chaque corps professionnel a ses traditions, chaque institution a sa mémoire et ses règles. Et qui ne s'est pas fait une opinion sur le sens et la fonction du mémoire ? Dans ce livre, j'ai retenu les

convergences et les points communs qu'il m'a été donné d'observer. Ils m'ont paru suffisamment nombreux et significatifs pour que je risque ces pages.

8. Deux remarques pratiques enfin. Les domaines de référence qui sont à la base de ce texte sont les sciences sociales, particulièrement les études de sociologie et de sciences politiques, ainsi que les formations qui conduisent aux professions sociales et aux professions de la santé. Ce sont les milieux que je fréquente. \$\$ Par ailleurs, vous trouverez dans cet ouvrage un certain nombre de répétitions ; pourquoi pas ? Il n'est pas conçu pour être lu comme un roman.

9. À propos de romans, vous avez peut-être savouré le récent livre de Umberto Eco, intitulé *Le nom de la rose*. Cet auteur a publié, en 1977, un petit ouvrage¹ dans lequel il allie la précision et l'humour pour présenter aux étudiants italiens, occupés à écrire leur thèse de licence, une méthode de travail très stimulante. Je l'ai lu avec grand intérêt et je m'en inspire dans certains chapitres de ce livre.

QU'EST-CE QU'UN MÉMOIRE ?

Que je veuille connaître une machine, je la découperai pour en étudier séparément chaque partie. Quand j'aurai de chacune une idée exacte et que je pourrai les remettre dans le même ordre où elles étaient, alors je concevrai parfaitement cette machine, parce que je l'aurai décomposée et recomposée.

Condillac

1.1. LIMITES

La notion de " mémoire " renvoie à plusieurs réalités distinctes. Un mémoire peut être le document élaboré par un avocat à l'intention d'un tribunal. Il désigne également un rapport établi par une administration, sur un sujet donné, dans le cadre d'un processus de décision.

Nous l'emploierons ici dans un sens plus précis. C'est un document de 40 à 200 pages (ou plus) réalisé dans le cadre d'un processus de formation par une ou plusieurs personnes, sur un sujet proche du champ d'étude choisi et dans une perspective qui s'efforce de tenir compte des règles de l'activité scientifique.

1.2. LES LIEUX D'ÉLABORATION D'UN MÉMOIRE

De très nombreuses voies de formation inscrivent dans leur programme la réalisation d'un mémoire :

- dans les universités, le mémoire est très généralement exigé pour l'obtention d'une maîtrise^{\$\$}, d'un DEA (Diplôme d'Études Approfondies, d'un DESS (Diplôme d'Études Supérieures spécialisées) et pour accéder aux études de troisième cycle ;
- dans les écoles professionnelles, l'exigence du mémoire est aussi fort répandue (je pense en particulier aux formations professionnelles dans le secteur social et le secteur de la santé) ;
- enfin, de nombreuses formations complémentaires longues, qui s'adressent à des praticiens au bénéfice d'une certaine expérience professionnelle, exigent la rédaction d'un mémoire (observons que celui-ci doit être réalisé dans des conditions souvent difficiles, parallèlement à une activité à plein temps ou à d'autres obligations).

Toutes ces situations sont différentes. Chaque institution de formation a ses règlements, ses traditions, son ambiance intellectuelle. Souvent, la définition même du mémoire est une occasion de marquer les différences et les spécificités. Il serait vain de vouloir nier cette diversité. Elle exprime des efforts d'adaptation de la tâche aux situations différentes des étudiants. Les circonstances m'ayant conduit à diriger des mémoires dans ces diverses catégories d'institutions, j'ai observé qu'au-delà de ces différences, un ensemble de problèmes identiques doivent être résolus par celles et ceux qui entreprennent la réalisation d'une telle tâche.

1.3. QUELQUES TYPES DE MÉMOIRES

¹. Umberto Eco, *Come si fà una tesi di laurea ?*, Bompiani, Milano, 1977

Les mémoires ne sont pas une activité stéréotypée et monolithique. La plupart d'entre eux se rattachent à l'un des trois types que je voudrais présenter brièvement.

Le mémoire-compilation

L'étudiant choisit un thème d'étude, il rassemble l'essentiel de la littérature qui traite de la question, il l'analyse et en fait une présentation critique. Son effort consiste à montrer sa capacité de compréhension des travaux déjà réalisés, sa perception des divers points de vue et son art d'exposer l'état du débat, le cas échéant, en exprimant une position personnelle.

Le mémoire-recherche

Il aborde l'étude d'un thème neuf ou peu exploré. Il implique une démarche d'observation substantielle, souvent une étude empirique. L'étudiant doit " aller sur le terrain ".

Le mémoire-analyse d'expériences

Il est, en particulier, fréquent dans le cadre des formations professionnelles supérieures, lorsque les étudiants ont effectué des stages ou ont déjà exercé une activité professionnelle. Il met l'accent sur la présentation d'une expérience, son analyse, souvent la comparaison avec d'autres activités similaires. Souvent, il débouche sur l'élaboration de propositions permettant de poursuivre, voire de réorienter des actions.

Faut-il préciser que ces trois types de mémoires sont légitimes, qu'ils ont leur propre logique interne et qu'ils peuvent constituer d'excellents lieux de formation (dans cette perspective, ils ont tous des avantages et des limites).

1.4. PRÉCISIONS

Il est utile d'indiquer que la pratique du mémoire a connu récemment un certain nombre d'évolutions, sous l'effet de deux préoccupations : la prise en considération de l'utilité sociale de l'exercice, ainsi que la transformation des techniques d'expression. Ainsi, on a vu apparaître des mémoires dont l'objectif était de réaliser une présentation détaillée d'un ensemble institutionnel ; par exemple : les banques de données juridiques en Europe. En outre, certaines institutions de formation autorisent, voire encouragent la mise en œuvre de mémoires qui utilisent les moyens audiovisuels, particulièrement la vidéo et les systèmes multimédias. Il m'apparaît que ces initiatives sont heureuses ; pourtant, cet ouvrage n'abordera pas les problèmes spécifiques de ces catégories de mémoires. On ne peut pas tout faire.

Commentaire : 15

Pourquoi faire un mémoire ?

Les faits ne sont ni grands ni petits par eux-mêmes.
Claude Bernard

2.1. LE SENS DE CETTE QUESTION

Rares sont celles et ceux qui ont le choix. Pourtant, la question de la signification du mémoire fait l'objet de débats, d'échanges multiples, de critiques, en tout cas de prises de position. On s'interroge sur son opportunité. On émet des opinions sur sa forme, son sens, sa pertinence sociale. Inutile de rappeler que les avis sont divers ; souvent, ils se modifient en cours de réalisation. Dans ces conditions, pourquoi ne pas suggérer une contribution à cette discussion.

2.2. PAR NÉCESSITÉ

Soyons clairs : c'est la nécessité qui, le plus souvent, commande la rédaction d'un mémoire. Les règlements le prévoient ; c'est souvent le dernier obstacle à maîtriser pour obtenir un diplôme. On n'a pas le choix. Observons que cette exigence est très généralisée ; elle a résisté à de nombreux assauts. Tradition ? Habitudes ? Il y a sans doute de meilleures raisons qui expliquent cet état de faits.

2.3. PAR PLAISIR

C'est moins rare qu'on pourrait le croire. Le plaisir est souvent discret au commencement du travail ; il émerge et s'installe lentement en cours de réalisation. Faire un mémoire peut être la source de profondes satisfactions : découvertes intellectuelles, enrichissement personnel, stimulante expérience de collaboration. Sans doute en parle-t-on trop peu ; assouvir une curiosité intellectuelle, c'est aussi une occasion de se réjouir.

2.4. POUR RÉALISER UNE EXPÉRIENCE DE TRAVAIL INTELLECTUEL APPROFONDIE ET AUTONOME

La réalisation d'un mémoire est une activité qui permet d'apprendre plusieurs choses :

- à délimiter un problème ;
- à découvrir et rassembler une documentation à son propos ;
- à ordonner des matériaux ;
- à conduire une réflexion personnelle sur le problème choisi ;
- souvent, à établir des contacts directs avec des personnes, des institutions, des champs d'activités ;
- à analyser l'information et à exercer son esprit critique ;
- à exprimer par écrit, et donc à communiquer les résultats de cette procédure d'étude... et - à " faire avancer la science ".

Dans la mesure où il permet d'apprendre à ordonner ses propres idées et à les formuler d'une manière compréhensible par autrui, le mémoire est incontestablement un lieu d'apprentissage fécond. En outre, et indépendamment du thème traité, ces savoirs et ce savoir-faire maîtrisés sont utiles pour l'activité professionnelle.

2.5. POUR APPORTER UNE CONTRIBUTION À LA CONNAISSANCE D'UN SECTEUR DE LA RÉALITÉ SOCIALE

Ce n'est sans doute pas l'objectif central d'un mémoire. Cependant, on connaît si peu de choses dans le domaine social ! Il y a tant à défricher, à découvrir et à analyser. Le plus souvent, le mémoire peut apporter une contribution significative à la découverte d'un domaine.

Je me souviens d'un groupe de travail qui avait choisi d'aborder les problèmes liés au " petit crédit " (bancaire). La question a été bien analysée, les résultats communiqués avec pertinence et clarté. Aujourd'hui encore, de nombreux praticiens de l'action sociale utilisent la plaquette publiée au terme de ce travail. Une réussite.

2.6. L'INTENSITÉ DE LA VIE ÉMOTIONNELLE LIÉE À LA RÉALISATION D'UN MÉMOIRE

Pourquoi faire un mémoire ? Nous venons de rappeler quelques raisons de conduire une telle entreprise. En fait, chacun se débrouille avec ses raisons d'agir. Cela dit, on constate que l'étape de réalisation du mémoire est marquée par de multiples émotions : on craint cette période ou on l'attend avec impatience, on en parle beaucoup ; souvent, celui qui écrit un mémoire est considéré avec une attention curieuse. Il arrive qu'il soit entouré d'égards. Et il y a les moments d'échec, de blocage, d'hésitation, d'incertitude. Le temps du mémoire : une espèce de parenthèse ? Certains ont souligné le rôle initiatique de cette aventure. Il faut le savoir, et c'est normal, ces émotions sont un donné ; elles se gèrent de multiples manières.

Comment choisir un sujet de mémoire ?

*Dans l'ordre intellectuel,
le contenu de la liberté c'est la vérité,
c'est elle qui nous rend libres.*
S. Kierkegaard

3.1. LES LIMITES DE L'ÉLABORATION DE CRITÈRES DE CHOIX

Ils sont très nombreux les éléments qui entrent en jeu dans le choix d'un sujet de mémoire. Impossible d'en faire un inventaire exhaustif. Ce chapitre ressemblera plutôt à une liste de précautions à prendre lorsque l'on entreprend de choisir un sujet. En fait, ces choix se font par intérêt, par rencontre, par opportunité, par solidarité ou pour tant d'autres raisons encore. Retenons quelques indications qui sont de nature à éviter des obstacles, des difficultés, voire des échecs.

3.2. LES NORMES ET LES RESSOURCES DE L'INSTITUTION DANS LE CADRE DE LAQUELLE S'ÉLABORE LE MÉMOIRE

Nous le savons, le plus souvent, le mémoire est une exigence d'une institution de formation. Dans ces conditions, celle-ci édicte des normes et élabore des règlements. Elle met aussi des ressources à disposition. Tout cela définit déjà des limites : les normes ne permettent pas de faire n'importe quoi, les ressources institutionnelles (encadrement pédagogique, documentation, etc.) déterminent des champs thématiques plus accessibles que d'autres.

Il convient de bien prendre connaissance de ces deux dimensions. C'est un travail. Pratiquement, êtes-vous en mesure de répondre de manière détaillée aux deux questions suivantes :

- a) Quelles sont les règles qui, dans mon institution, définissent la réalisation d'un mémoire ?
- b) Dans quels domaines mon institution offre-t-elle des ressources à la fois accessibles et de bonne qualité ?

Y répondre, c'est peut-être éviter de mauvaises surprises.

3.3. ON EST RAREMENT LE PREMIER À ABORDER UN SUJET

Bien sûr, rien n'a été écrit sur le thème : L'animation du *Home Mon chez nous*. Pourtant, les études concernant les institutions pour personnes âgées sont nombreuses et très diversifiées. Choisir un sujet de mémoire, c'est aussi choisir un champ de recherche dans lequel il faudra séjourner longtemps. C'est s'approcher de travaux et d'analyses avec lesquels il faudra se familiariser. Inutile donc de se crispier sur le thème spécifique qui vous intéresse ; il faut d'emblée prendre en considération le domaine d'étude auquel il appartient.

3.4. IL FAUT SE DONNER LE TEMPS ET LES MOYENS DE CHOISIR

C'est la conséquence de ce que je faisais remarquer au paragraphe précédent. Trop de personnes se précipitent sur un thème sans véritablement entrer en matière sur la réalité de la problématique qu'elles choisissent de traiter. Un tel choix implique du temps. Non pas tant pour "mûrir", mais pour accomplir les actes qui le permettent. Dans ce sens, choisir c'est se documenter, c'est prendre des contacts, c'est réaliser un bilan intermédiaire, c'est entreprendre des démarches multiples et diverses.

Si vous avez des *délais* pour présenter votre projet, attention, il faudra vous ménager le temps du choix.

3.5. LE PIÈGE DES SUJETS " PANORAMIQUES "

Lorsque vous commencez à définir votre projet de mémoire, vous pouvez être attiré par de multiples thèmes. Souvent, ceux-ci se rattachent à des horizons très différents. En outre, puisque vous ne connaissez guère le domaine d'étude que vous abordez et, bien sûr, les travaux déjà réalisés sur ce sujet, vous pouvez être tenté de choisir un sujet panoramique (ex : " la sécurité sociale en France " ou " la pauvreté en Europe ")\$.

Il se trouve aussi que le sujet qui vous vient à l'esprit vous apparaît très " excitant ". Vous pouvez légitimement avoir de vastes appétits. Prenez garde, on ne constate peut-être pas tout de suite que le sujet envisagé est panoramique. C'est donc un réel travail que de donner à son projet de mémoire une dimension raisonnablement accessible.

3.6. LE MÉMOIRE " ENGAGÉ "

Certains estiment que leur sujet doit être " engagé ". Plus précisément, leur mémoire doit être choisi selon des critères qui relèvent de l'action politique ou de l'engagement dans le champ social. Souvent, hélas, ils opposent cette préoccupation à la mise en œuvre d'une démarche scientifiquement maîtrisée. Il y aurait opposition entre " scientificité " et " engagement ".

C'est une illusion (voir chapitre 5). On peut estimer qu'il y a autant de pertinence politique et de promesses de changements dans un mémoire sur " le droit de recours dans la mise en œuvre du RMI " que dans un mémoire intitulé *Les alternatives au travail social*. \$\$

Commentaire :

3.7. LE MÉMOIRE PRATIQUE

Beaucoup manifestent un grand souci d'être proches de la pratique, de " traiter un sujet pratique ", de ne pas " se perdre dans la théorie ". Ils en font un élément du choix de leur sujet. Précisons d'emblée qu'il s'agit encore d'une illusion. Toute pratique est informée par une théorie, que celle-ci soit consciente ou non. Au nom de considérations relevant de la pratique, il ne devrait pas se trouver de raisons d'éliminer les connaissances théoriques. En clair : il n'y a pas de sujets " pratiques ".

3.8. QUATRE RÈGLES INDICATIVES

Proposons maintenant quatre règles élémentaires permettant de choisir un sujet ; celles-ci sont aussi la base sur laquelle sera construit le test de praticabilité que je présenterai au chapitre suivant.

- Le sujet doit *intéresser* l'auteur. Attention aux choix qui ne tiennent pas compte de vos goûts, de vos lectures, de vos...
- Les sources doivent être *accessibles* ; c'est-à-dire matériellement à votre portée. (Pensez, en particulier, au temps disponible et à l'encadrement qui est mis à votre disposition).
- Les sources doivent être *traitables*. Vous devez pouvoir disposer des ressources culturelles et intellectuelles permettant un traitement convenable des matériaux indispensables à votre étude.
- Vous devez être en mesure de *maîtriser la méthodologie* que vous reprenez.

Tout cela peut apparaître banal ; j'estime néanmoins que ces éléments constituent la base de la réflexion en vue d'un choix pertinent.

Les étapes de la réalisation d'un mémoire

*Le temps bien ménagé est beaucoup plus long
que n'imaginent ceux qui ne savent guère que le perdre.*
Fontenelle

6.1. SENS ET LIMITES DE CE MODÈLE

D'une manière générale, la réalisation d'un mémoire se déroule sur une longue durée. Souvent aussi, pour diverses raisons, cette période n'est pas continue ; des interruptions lourdes viennent " ponctuer " le travail (semaines intensives de cours, préparation d'examens, activités salariées, service militaire, etc.). C'est la réalité, il faut la prendre en considération.

Commentaire : \$\$

Cette discontinuité implique que l'auteur ait une bonne vision d'ensemble de la démarche qu'il conduit et des diverses étapes qu'il est appelé à franchir. Cependant, les formes de mémoires étant très diverses, il est fort mal aisé de définir une suite d'étapes qui seraient pertinentes pour chacune d'elles. On observera des différences dans la séquence de ces étapes et, surtout, dans la durée de chacune d'entre elles. Reste qu'il faut planifier, agir et corriger la

Commentaire :

planification. Ce chapitre vous est donc proposé à titre purement indicatif. Autrement dit, dans beaucoup de mémoires, on peut repérer les étapes que je vais évoquer et construire une planification sur la base du modèle retenu ici, après d'éventuelles adaptations.

6.2. LES DIFFÉRENTES ÉTAPES

J'ai choisi d'en distinguer onze et de les présenter avec un bref commentaire. Je vous suggère d'en prendre connaissance et d'apprécier dans quelle mesure elles peuvent correspondre à votre propre projet. Le cas échéant, vous pourrez les modifier et les compléter en vue de les adapter aux spécificités de votre démarche.

- a) *1ère étape : l'émergence de l'idée.* On ne sait jamais très bien ni quand elle commence, ni sous quelle forme elle se déroule. Il faut cependant qu'elle ait une fin, afin que la réalisation puisse commencer. Il est fécond d'hésiter, mais pas trop longtemps.
- b) *2ème étape : la recherche d'informations et les premières lectures.* Une idée seule ne suffit pas, il convient d'emblée de passer à la mise en œuvre. Celle-ci commence par une recherche d'informations avec la consultation de quelques personnes compétentes, ainsi que par une série de lectures exploratoires.
- c) *3ème étape : l'énoncé systématique de l'objet.* C'est un moment important ; il consiste à exprimer en une dizaine de lignes ou plus et avec beaucoup de précision l'objet que vous allez analyser. Il est opportun de connaître clairement les contours de votre champ d'investigation. Évidemment, ce texte pourra être modifié. Il sera pour vous à la fois un guide pour votre recherche et une base de discussion pour vos entretiens avec vos informateurs. À ce stade, l'imprécision peut conduire à de pénibles détours. (J'insiste, c'est un moment déterminant, si vous hésitez, faites-vous conseiller !)
- d) *4ème étape : l'application d'un test de vérification.* Le document dans lequel vous procédez à un énoncé systématique de l'objet vous permettra d'appliquer le test de " praticabilité " qui a été présenté de manière détaillée au chapitre 4.
- e) *5ème étape : choix définitif de l'objet et lectures complémentaires.* L'application du test vous permet de préciser, voire de modifier votre objet d'étude. Surtout, il vous met en situation de décider de le traiter ; en quelque sorte de prendre un engagement. Immédiatement, vous pourrez effectuer un certain nombre de lectures complémentaires pour éclairer les diverses dimensions que vous avez mises en évidence.
- f) *6ème étape : l'élaboration d'un plan opérationnel détaillé.* Sans trop attendre, il conviendra de réaliser ce plan opérationnel détaillé qui est un véritable guide pour votre activité (il est présenté au chapitre 15).
- g) *7ème étape : la réalisation des tâches prévues dans ce plan.* De multiples activités vous attendent ; cette démarche est longue, c'est une partie essentielle de votre travail.
- h) *8ème étape : un bilan intermédiaire.* Lorsque vous estimez être parvenu à la mi-temps de votre étude, je vous suggère une pause programmée. En effet, subrepticement, des déviations peuvent se produire, des chapitres s'enflent, d'autres se révèlent irréalisables ou partiellement inutiles. Des réorientations s'imposent dans la planification, parfois dans le contenu ; le plan opérationnel peut exiger des modifications. Pour cette relecture détaillée, une journée de travail n'est pas de trop. Et consultez votre directeur de mémoire.
- i) *9ème étape : l'élaboration d'un plan de rédaction.* Le terme approche. Ce plan est présenté au chapitre 15.
- j) *10ème étape : la rédaction.* Les activités de rédaction doivent être précédées d'une longue et attentive relecture de votre texte. Pour éviter des déviations et des répétitions, il est opportun de rafraîchir votre mémoire sur l'essentiel des travaux que vous avez déjà réalisés.
- k) *11ème étape : la mise au point du manuscrit et la diffusion.* Sur ces sujets, voir les chapitres 22 et 23. Attention, ces activités peuvent être longues.

Commentaire :

Une suggestion

Relisez ce chapitre après avoir pris connaissance du chapitre 15, intitulé " Plan et plans ". Pourquoi ? À propos de trop nombreux mémoires, il m'a été donné d'entendre les commentaires suivants : " Manque d'unité ", " Pas de fil conducteur ", " Un collage de chapitres disparates ",

“ Pas de lien entre la problématique théorique et l’analyse empirique ”, etc. Bien sûr, des précautions techniques ne suffisent pas à éviter ces écueils, mais elles peuvent y aider grandement.